



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



N° ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNEL CONTINUE : 31 59 06 356 59

N° SIRET : 41096506500080

FORMATIONS 2026 CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

FORMATIONS HANDIDANSE

MODULE 1

"ANIMATEUR OU PROFESSEUR HANDIDANSE "

Certificat de formation – Diplôme Fédéral
Label HandiDanse Adaptée Inclusive®

FORMATIONS À LA CARTE

PRÉ-REQUIS

Formation :

➲ **Enseignement** : Titulaire du D.E. ou dispense ou équivalence

➲ **Animation** : Danse

➲ Maîtriser le français

Expérience :

➲ Minimum 1 an d'expérience dans la transmission pédagogique de la danse



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



OPTION 1 : DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, HANDICAP

MENTAL, MALADIES PSYCHIQUE, TROUBLES DYS & AUTISME

LIEUX ET DATES :

Formations en Présentiel ou Distanciel synchrone

FORMATION EN PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL SYNCHRONE :

BORDEAUX – CAMBRAI – LYON – MARSEILLE – PARIS –

ROUEN :

06 au 11 Juillet 2026

ou 26 au 31 Octobre 2026

DURÉE : 6 jours (42 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 8

FORMATION EN DISTANCIEL SYNCHRONE :

16 au 21 Février 2026

DURÉE : 6 jours (42 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 8

FORMATION EN PRÉSENTIEL :

GUADELOUPE :

02 au 06 Mars 2026

DURÉE : 5 jours (35 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 6

RÉUNION :

03 et 07 au 10 Avril 2026

DURÉE : 5 jours (35 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 6



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



OPTION 2 : HANDICAP PHYSIQUE, MOTEUR & POLYHANDICAP

LIEUX ET DATES :

Formations en **Présentiel ou Distanciel synchrone**

FORMATION EN PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL SYNCHRONE

BORDEAUX – CAMBRAI – LYON – MARSEILLE – PARIS –

ROUEN :

20 au 25 Juillet 2026

ou 26 au 31 Octobre 2026

DURÉE : 6 jours (42 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 8

FORMATION EN DISTANCIEL SYNCHRONE :

13 au 18 Avril 2026

DURÉE : 6 jours (42 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 8

FORMATION EN PRÉSENTIEL :

GUADELOUPE :

02 au 06 Mars 2026

DURÉE : 5 jours (35 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 6

RÉUNION :

03 et 07 au 10 Avril 2026

DURÉE : 5 jours (35 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 6



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Option 3 : DANSE POUR PERSONNES ÂGÉES AVEC OU SANS DÉPENDANCE
(et atteintes de pathologies liées au grand âge)

LIEUX ET DATES :

FORMATION EN PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL SYNCHRONE :

BORDEAUX – CAMBRAI – LYON – MARSEILLE – PARIS – ROUEN – GUADELOUPE – REUNION :

29 Juin au 04 Juillet 2026

DURÉE : 6 jours (42 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 8

FORMATION EN DISTANCIEL SYNCHRONE :

02 au 07 Mars 2026

DURÉE : 6 jours (42 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 8



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



TARIFS MODULE 1 PAR OPTION (OPTION 1 ou 2 ou 3)

⇒ Financement avec aide(s)

FINANCEMENT EMPLOYEUR / ORGANISME / INTRA (nous consulter)

FINANCEMENT AUTO-ENTREPRISE – FRANCE TRAVAIL – AUTRES

Coût pédagogique : **1360 €** – Frais d'inscription **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

⇒ Financement sans aide

FINANCEMENT INDIVIDUEL (possibilité de régler en plusieurs fois*)

Coût pédagogique : **1040 €** – Frais d'inscription : **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

* Modalité de paiement en plusieurs fois « Coût pédagogique » :

- Uniquement par chèque
- Tous les chèques sont à envoyer au siège de la F.H.D.A.I. en amont
- 1^{er} règlement à hauteur de 30% du coût pédagogique
- Règlements suivants à hauteur de 100€ minimum



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Option 4 : DÉFICiences SENSORIELLES

LIEUX ET DATES :

FORMATION EN PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL SYNCHRONE :

BORDEAUX – CAMBRAI – LYON – MARSEILLE – PARIS – ROUEN – GUADELOUPE – REUNION :

19 au 30 Octobre 2026

(19 au 23 Octobre 2026 - Déficience Auditive
26 au 30 Octobre 2026 – Déficience Visuelle)

DURÉE : 10 jours (70 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 8



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



TARIFS MODULE 1 OPTION 4

⇒ Financement avec aide(s)

FINANCEMENT EMPLOYEUR / ORGANISME / INTRA (nous consulter)

FINANCEMENT AUTO-ENTREPRISE – FRANCE TRAVAIL – AUTRES

Coût pédagogique : **1700 €** – Frais d'inscription **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

⇒ Financement sans aide

FINANCEMENT INDIVIDUEL (possibilité de régler en plusieurs fois*)

Coût pédagogique : **1300 €** – Frais d'inscription : **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

* Modalité de paiement en plusieurs fois « Coût pédagogique » :

- Uniquement par chèque
- Tous les chèques sont à envoyer au siège de la F.H.D.A.I. en amont
- 1^{er} règlement à hauteur de 30% du coût pédagogique
- Règlements suivants à hauteur de 100€ minimum



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



MODULE 2

"ENSEIGNER LA PRATIQUE HANDIDANSE ADAPTÉE ®"

Certificat de formation professionnelle – Diplôme Fédéral –
Label HandiDanse Adaptée Inclusive®

FORMATION COMPLÈTE ELIGIBLE AU CPF



**DANSE ET DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, HANDICAP MENTAL, MALADIES PSYCHIQUES,
TROUBLES DYS, AUTISME, HANDICAP PHYSIQUE, MOTEUR, POLYHANDICAP, DÉFICiences
SENSORIELLES (auditive et visuelle), MALADIES DÉGÉNÉRATIVES LIÉES À LA VIEILLESSE
(personnes âgées avec ou sans dépendance)**

Cette formation regroupe tous les handicaps et déficiences (options 1, 2, 3 et 4 du Module 1)

PRÉ-REQUIS

Formation

- ⌚ Être titulaire du diplôme en Danse ou d'un titre dans le champ de l'enseignement de la Danse
- ⌚ Maîtriser le français

Expérience : Aucune

LIEUX ET DATES :

FORMATION EN PRÉSENTIEL :

GUADELOUPE :

19 février au 07 mars 2026

LILLE / MARSEILLE :

13 au 29 avril 2026

PARIS :

20 avril au 07 mai 2026

LILLE / PARIS / MARSEILLE :

15 au 31 Juillet 2026

15 au 31 Octobre 2026

DURÉE : 15 jours (105 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 10

Ces lieux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



TARIFS MODULE 2

⇒ Financement avec aide(s)

FINANCEMENT EMPLOYEUR / ORGANISME / INTRA (nous consulter)

FINANCEMENT CPF -AUTO-ENTREPRISE – FRANCE TRAVAIL – AUTRES

Coût pédagogique : **5500 €** – Frais d'inscription **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

⇒ Financement sans aide

FINANCEMENT INDIVIDUEL (possibilité de régler en plusieurs fois*)

Coût pédagogique : **4000 €** – Frais d'inscription : **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

* Modalité de paiement en plusieurs fois « Coût pédagogique » :

- Uniquement par chèque
- Tous les chèques sont à envoyer au siège de la F.H.D.A.I. en amont
- 1^{er} règlement à hauteur de 30% du coût pédagogique soit 1200€
- 3 règlements à hauteur minimum de 933,33€



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



MODULE 3

ANIMATEUR OU PROFESSEUR DE DANSE SPÉCIALISÉ "DANSE SANTÉ®"

Certificat de formation – Diplôme Fédéral – Label Danse Santé®

FORMATIONS À LA CARTE

OPTION 1 : ACCUEIL DES PERSONNES ATTEINTES DU CANCER, DES PERSONNES DIABETIQUES, SOUFFRANT DE BPCO, D'ASTHME, D'OBESITE SEVERE A MORBIDE DANS UN ATELIER / COURS DE DANSE

PRÉ-REQUIS

Formation :

- ⌚ **Enseignement :** Titulaire du D.E. ou dispense ou équivalence
- ⌚ **Animation :** Danse ou Titulaire de la Formation Danse Module 1 – Danse Expression Corporelle
- ⌚ Maîtriser le français

Expérience :

- ⌚ Minimum 1 an d'expérience dans la transmission pédagogique de la danse

LIEUX ET DATES :

FORMATION EN DISTANCIEL SYNCHRONE :

13 Juillet 2026

DURÉE : 01 Jour (07 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 8



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



OPTION 2 : ACCUEIL DES PERSONNES VICTIMES DE TRAUMA ET/OU SOUFFRANT DE SSPT (SYNDROME DE STRESS POST-TRAUMATIQUE) DANS UN ATELIER / COURS DE DANSE

PRÉ-REQUIS

Formation :

- ⌚ **Enseignement :** Titulaire du D.E. ou dispense ou équivalence
- ⌚ **Animation :** Danse ou Titulaire de la Formation Danse Module 1 – Danse Expression Corporelle
- ⌚ Maîtriser le français

Expérience :

- ⌚ Minimum 1 an d'expérience dans la transmission pédagogique de la danse

LIEUX ET DATES :

FORMATION EN DISTANCIEL SYNCHRONE :

17 Juillet 2026

DURÉE : 01 Jour (07 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 8



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



OPTION 3 : ACCUEIL DES PERSONNES AVEC TSA (TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE) OU TDAH (TROUBLES DU DEFICIT DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITE) DANS UN ATELIER / COURS DE DANSE

PRÉ-REQUIS

Formation :

- ⌚ **Enseignement :** Titulaire du D.E. ou dispense ou équivalence
- ⌚ **Animation :** Danse ou Titulaire de la Formation Danse Module 1 – Danse Expression Corporelle

⌚ **HandiDanse :** Être titulaire du Module 1 – Animateur ou Professeur de HandiDanse Adaptée Inclusive® Option 1 – Déficience intellectuelle, handicap mental, maladies psychiques, trouble DYS et autisme

⌚ Maîtriser le français

Expérience :

- ⌚ Minimum 1 an d'expérience dans la transmission pédagogique de la danse

LIEUX ET DATES :

FORMATION EN DISTANCIEL SYNCHRONE :

18 Juillet 2026

DURÉE : 01 Jour (07 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES : 8



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



TARIFS MODULE 3 PAR OPTION (OPTION 1, 2 OU 3)

⇒ Financement avec aide(s)

FINANCEMENT EMPLOYEUR / ORGANISME / INTRA (nous consulter)

FINANCEMENT AUTO-ENTREPRISE – FRANCE TRAVAIL – AUTRES

Coût pédagogique : **500 €** – Frais d'inscription **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

⇒ Financement sans aide

FINANCEMENT INDIVIDUEL (possibilité de régler en plusieurs fois*)

Coût pédagogique : **400 €** – Frais d'inscription : **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

* Modalité de paiement en plusieurs fois « Coût pédagogique » :

- Uniquement par chèque
- Tous les chèques sont à envoyer au siège de la F.H.D.A.I. en amont
- 1^{er} règlement à hauteur de 30% du coût pédagogique
- Règlements suivants à hauteur de 100€ minimum



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



FORMATIONS DANSE

MODULE 1

ANIMATEUR CHOREGRAPHIQUE DANSE EXPRESSION CORPORELLE

Certificat de formation – Diplôme Fédéral
Label Danse (Valides / Autonomes)

PRÉ-REQUIS

Formation :

⌚ Aucune / Maîtriser le français

Expérience :

⌚ Aucune

LIEUX ET DATES :

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL SYNCHRONE :

BORDEAUX – CAMBRAI – LYON – MARSEILLE – PARIS – ROUEN – GUADELOUPE – REUNION :

02 au 05 Février 2026

ou 23 – 24 Mai et 30 – 31 Mai 2026

ou 09 au 13 Novembre 2026

DURÉE : 4 jours (28 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES :

Présentiel : 16 – Distanciel synchrone : 8



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



TARIFS MODULE 1

⇒ [Financement avec aide\(s\)](#)

FINANCEMENT EMPLOYEUR / ORGANISME / INTRA (nous consulter)

FINANCEMENT AUTO-ENTREPRISE – FRANCE TRAVAIL – AUTRES

Coût pédagogique : **800 €** – Frais d'inscription **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

⇒ [Financement sans aide](#)

FINANCEMENT INDIVIDUEL (possibilité de régler en plusieurs fois)

Coût pédagogique : **700 €** – Frais d'inscription : **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

* Modalité de paiement en plusieurs fois « Coût pédagogique » :

- Uniquement par chèque
- Tous les chèques sont à envoyer au siège de la F.H.D.A.I. en amont
- 1^{er} règlement à hauteur de 30% du coût pédagogique
- Règlements suivants à hauteur de 100€ minimum



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



MODULE 2

ANIMATEUR OU PROFESSEUR DE DANSE SPÉCIALISÉ EN DANSE PRÉNATALE

Certificat de formation – Diplôme Fédéral – Label Danse

PRÉ-REQUIS

Formation :

- ⌚ **Enseignement :** Titulaire du D.E. ou dispense ou équivalence
- ⌚ **Animation :** Danse ou Titulaire de la Formation Danse Module 1 – Danse Expression Corporelle
- ⌚ Maîtriser le français

Expérience :

- ⌚ Minimum 1 an d'expérience dans la transmission pédagogique de la danse

LIEUX ET DATES :

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL SYNCHRONE :

BORDEAUX – CAMBRAI – LYON – MARSEILLE – PARIS – ROUEN – GUADELOUPE – REUNION :

16 au 17 Mai 2026

DURÉE : 2 jours (14 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES :

Présentiel : 16 – Distanciel synchrone : 8



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



MODULE 3

ANIMATEUR OU PROFESSEUR DE DANSE SPÉCIALISÉ « BÉBÉ DANSE » EN PORTAGE & DEBOUT

Certificat de formation – Diplôme Fédéral – Label Danse

PRÉ-REQUIS

Formation :

- ⌚ **Enseignement :** Titulaire du D.E. ou dispense ou équivalence
- ⌚ **Animation :** Danse ou Titulaire de la Formation Danse Module 1 – Danse Expression Corporelle
- ⌚ Maîtriser le français

Expérience :

- ⌚ Minimum 1 an d'expérience dans la transmission pédagogique de la danse

LIEUX ET DATES :

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL SYNCHRONE :

BORDEAUX – CAMBRAI – LYON – MARSEILLE – PARIS – ROUEN – GUADELOUPE – REUNION :

15 au 16 Juillet 2026

ou 10 au 11 Octobre 2026

DURÉE : 2 jours (14 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES :

Présentiel : 16 – Distanciel synchrone : 8



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



TARIFS MODULE 2 & 3

⇒ Financement avec aide(s)

FINANCEMENT EMPLOYEUR / ORGANISME / INTRA (nous consulter)

FINANCEMENT AUTO-ENTREPRISE - FRANCE TRAVAIL – AUTRES

Coût pédagogique : **400 €** – Frais d'inscription **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

⇒ Financement sans aide

FINANCEMENT INDIVIDUEL (possibilité de régler en plusieurs fois*)

Coût pédagogique : **300 €** – Frais d'inscription : **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

* Modalité de paiement en plusieurs fois « Coût pédagogique » :

- Uniquement par chèque
- Tous les chèques sont à envoyer au siège de la F.H.D.A.I. en amont
- 1^{er} règlement à hauteur de 30% du coût pédagogique
- Règlements suivants à hauteur de 100€ minimum



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



MODULE 4

ANIMATEUR OU PROFESSEUR DE DANSE SPÉCIALISÉ POUR SÉNIOR

Certificat de formation – Diplôme Fédéral – Label Danse

PRÉ-REQUIS

Formation :

- ⌚ **Enseignement :** Titulaire du D.E. ou dispense ou équivalence
- ⌚ **Animation :** Danse ou Titulaire de la Formation Danse Module 1 – Danse Expression Corporelle
- ⌚ Maîtriser le français

Expérience :

- ⌚ Minimum 1 an d'expérience dans la transmission pédagogique de la danse

LIEUX ET DATES :

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL SYNCHRONE :

BORDEAUX – CAMBRAI – LYON – MARSEILLE – PARIS – ROUEN – GUADELOUPE – REUNION :

30 Mars au 02 Avril 2026

DURÉE : 4 jours (28 heures)

NOMBRE MAXIMUM STAGIAIRES :

Présentiel : 16 – Distanciel synchrone : 8



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



TARIFS MODULE 4

⇒ Financement avec aide(s)

FINANCEMENT EMPLOYEUR / ORGANISME / INTRA (nous consulter)

FINANCEMENT AUTO-ENTREPRISE - FRANCE TRAVAIL – AUTRES

Coût pédagogique : **700 €** – Frais d'inscription **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

⇒ Financement sans aide

FINANCEMENT INDIVIDUEL (possibilité de régler en plusieurs fois)

Coût pédagogique : **600 €** – Frais d'inscription : **45 €** – Frais d'adhésion : **10 €**

* Modalité de paiement en plusieurs fois « Coût pédagogique » :

- Uniquement par chèque
- Tous les chèques sont à envoyer au siège de la F.H.D.A.I. en amont
- 1^{er} règlement à hauteur de 30% du coût pédagogique
- Règlements suivants à hauteur de 100€ minimum



INSCRIPTIONS

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES & PIÈCES DEMANDÉES

- ⇒ Le dossier d'inscription rempli à envoyer INTÉGRALEMENT DE LA PAGE 22 À LA PAGE 26
(même si la page est entièrement informative)
- ⇒ Une lettre de motivation DATÉE et SIGNÉE MANUELLEMENT (non digitale)
- ⇒ 1 photos d'identité récente
- ⇒ Copie(s) de diplôme(s) ou attestation(s) de formation(s)
- ⇒ 1 paiement de **45 €** par stagiaire pour les frais d'inscription par formation (en chèque)
- ⇒ 1 paiement de **10 €** pour l'adhésion individuelle à l'ordre de la Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive® (en chèque)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ



Date limite d'inscription :
20 jours avant le 1^{er} jour de formation

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, pour toutes autres questions d'accessibilité, merci de vous adresser à notre référente handicap :

Mme VERHEYE Domitille au 06 24 83 47 64

Nota : L'hébergement ainsi que les repas sont à la charge du stagiaire

**VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION EST À ENVOYER (quelle que soit votre région) UNIQUEMENT
PAR MAIL ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES DEMANDÉES A contact@methode-avio.com**

LES REGLEMENTS SONT A ENVOYER AU SIEGE DE LA F.H.D.A.I.

14 rue Lafayette, 59400 CAMBRAI



DOSSIER D'INSCRIPTION À RETOURNER

(pages 22 à 26)

VEUILLEZ COCHER :

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

DISTANCIEL

PRÉSENTIEL

LIEUX DES FORMATIONS

BORDEAUX

CAMBRAI / LILLE

LYON

MARSEILLE

PARIS / BANLIEUE

ROUEN

GUADELOUPE

RÉUNION



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Date limite d'inscription pour chaque option : **20 jours** avant le début de la formation

SITUATION

- ANIMATION : non diplômé(e) d'État en Danse
 ENSEIGNEMENT : diplômé(e) d'État en Danse (Classique ou Jazz ou Contemporain)
 AUTRE : Précisez : _____

STAGIAIRE

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____

Mettre une
photo
d'identité

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel portable : _____ Tel fixe : _____

E-mail : _____ @ _____

Je suis titulaire de D.E. dans l'(ou les) option(s) : Classique Jazz Contemporain

Je suis titulaire d'une dispense option : _____

Je ne suis pas titulaire du D.E. Autre : Précisez : _____

Je suis en formation au diplôme d'État Option : _____ Lieu : _____

Précisez vos diplômes obtenus : _____

Je suis membre d'une Fédération OUI NON

Si OUI, précisez laquelle : _____

Précisez votre profession à la date d'entrée en formation : _____

Demandeur d'emploi : OUI NON

Important - Merci de nous signaler toute situation particulière (handicap reconnu, déficience, trouble, maladie, ou autre spécificité) pouvant nécessiter un aménagement ou une attention particulière :

OUI NON

Je reconnais avoir pris connaissance des formalités administratives et pièces demandées indiquées



JE CHOISIS

⇒ Formations HandiDanse

MODULE 1

MODULE 2 - DATES :

OPTION 1 - DATES :

MODULE 3

OPTION 2 - DATES :

OPTION 1 - DATES :

OPTION 3 - DATES :

OPTION 2 - DATES :

OPTION 4 - DATES :

OPTION 3 - DATES :

⇒ Formations Danse

MODULE 1 - DATES :

MODULE 3 - DATES :

MODULE 2 - DATES :

MODULE 4 - DATES :

CHOIX DU FINANCEMENT

⇒ Financement avec aide(s)

FINANCEMENT EMPLOYEUR / ORGANISME / INTRA

FINANCEMENT AUTO-ENTREPRISE Précisez l'OPCO : _____

FINANCEMENT FRANCE TRAVAIL Identifiant France Travail : _____

FINANCEMENT AUTRE Précisez : _____

FINANCEMENT AVEC LE CPF (uniquement le Module 2 – « Enseigner la Pratique HandiDanse Adaptée® »)

⇒ Financement sans aide

FINANCEMENT INDIVIDUEL (possibilité de régler en plusieurs fois)

Date et Signature

Le :



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



SI FINANCEMENT EMPLOYEUR, Veuillez remplir :

STRUCTURE

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel fixe : _____

CONTACT (personne responsable de l'envoi en formation du salarié)

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Tel fixe : _____ Tel portable : _____

E-mail : _____ @ _____

Date et Signature

Le :



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO Fondatrice de la Pratique HandiDanse

Quartier Amérique - 14, rue La Fayette - 59400 Cambrai – France Tel : +33 766.377.220 Email : contact@methode-avio.com
Site formations et spectacles : <https://handidanse-avio.com> - Facebook : Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Article 1 : L'inscription n'est effective qu'à compter de la réception du dossier d'inscription complet.

Les inscriptions sont confirmées dans l'ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles. Une fois les dates choisies sur le bulletin par le participant, il n'y aura pas de possibilité de changer ces dates sauf dans la limite des places disponibles. Si le nombre d'inscriptions est jugé insuffisant, le centre de formation F.H.D.A.I. se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation ; le(s) versement(s) effectué(s) sera, seront restitué(s). A titre exceptionnel, nous pouvons être conduits à modifier les lieux et dates prévus.

Article 2 : Une convocation indiquant les lieux et les horaires de la formation est communiquée à chaque participant au moins 1 mois avant la formation avec sa fiche infos pratiques. Les repas, l'hébergement et sa réservation sont à la charge des stagiaires. La durée de chaque formation est indiquée dans le dossier et comprend les heures d'évaluation.

Article 3 : Les diplômes fédéraux sont validés à l'aide d'une grille lors des évaluations. En fonction des résultats obtenus, l'Académie AVIO délivrera ce diplôme.

Article 4 : Pour chaque formation, un certificat de formation sera délivré.

Article 5 : Il est interdit d'utiliser le(s) titre(s) fédéraux si le stagiaire n'a pas validé son diplôme lors des évaluations.

Article 6 : Il est interdit d'utiliser la méthode AVIO® afin de former ou à des fins personnelles en dehors des ateliers danse / HandiDanse Adaptée Inclusive et cours danse / HandiDanse Adaptée Inclusive.

Article 7 : Pendant la Formation, le smartphone ainsi que les tablettes et ordinateurs portables sont réservés aux mises en situation.Il doit se munir obligatoirement d'un mp3 Bluetooth (le câble et sa prise jack sont interdits en raison des conditions sanitaires) pour les différentes mises en situation. Pendant la Formation, le smartphone ainsi que les tablettes et ordinateurs portables sont interdits.

Article 8 : Il est interdit d'utiliser le Logo de la F.H.D.A.I., partiellement ou en totalité sauf accord écrit de la F.H.D.A.I.

Article 9 : Le coût de chaque formation est indiqué dans le dossier d'inscription. Les tarifs sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Le règlement à l'Académie AVIO est établi à l'ordre de la Fédération HandiDanse adaptée inclusive.

Le dossier d'inscription est à envoyer à :

Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive – Académie AVIO - Quartier Amérique – 14 rue La Fayette – 59400 CAMBRAI

Article 10 : La F.H.D.A.I. souscrit une assurance globale en responsabilité civile pour l'ensemble de ses formateurs, participants et locaux. Les déplacements (en dehors du temps de formation) et hébergements ne sont pas pris en compte par cette assurance.

Article 11 : Pour tous les stagiaires, il est demandé une lettre de motivation, des attestations de pratique à la danse et de formation danse, copies des éventuels diplômes, 2 photos d'identité récentes dont une collée sur le dossier d'inscription, , le dossier d'inscription rempli et signé, En outre, pour le module 1, le stagiaire doit répondre à un questionnaire spécifique, un règlement de 45 € pour l'inscription (non remboursable) et pour chaque module et ou chaque option, et un chèque de 10€ pour l'adhésion annuelle. Toutes ces pièces accompagnent l'inscription du participant. A la 2^{ème} étape de votre inscription, le questionnaire « Préformation » doit être dûment rempli, ainsi que votre positionnement pour les non diplômés d'état.

Article 12 : Pour l'obtention du diplôme fédéral, il est obligatoire que le participant soit présent durant toute la formation.

Article 13 : Une convention de formation professionnelle sera établie pour toute demande effectuée par les employeurs en faveur de son ou ses salariés. Un contrat de formation individuel sera établi pour toute demande individuelle. Ce contrat devra être retourné à l'adresse de la Fédération dans les plus brefs délais. L'inscription sera effective dès réception du contrat et de toutes les pièces demandées à l'article 11. Les conditions générales de vente à signer seront jointes à la convention ou contrat de formation.

Article 14 : Le diplôme (si obtenu) et le certificat seront délivrés uniquement si le(s) paiement(s) est/sont à jour.

Article 15 : Les personnes ayant obtenu le diplômeAnimateur HandiDanse Adaptée Inclusive, pourront obtenir le diplôme « Professeur HandiDanse Adaptée Inclusive » une fois le D.E. Danse obtenu : les personnes ayant une moyenne inférieure à 12 devront repasser l'évaluation de Professeur HandiDanse pour obtenir cette qualification.

Article 16 : Concernant le niveau Animateur, les candidats devront impérativement justifier d'une période d'animation d'ateliers chorégraphiques de danse par des attestations et remplir la fiche de renseignement sur les compétences en danse. La fiche de positionnement pour les personnes n'ayant pas le Diplôme d'Etat Danse sera envoyée à l'issue de l'inscription.

Concernant le niveau professorat, les candidats devront joindre à leur dossier la photocopie du D.E. (ou C.A.) ou de la décision ministérielle de la Dispense ou de l'équivalence.

Article 17 : En cas d'échec aux évaluations d'un des modules de formation quel qu'il soit, il sera possible de le repasser en candidat libre (se renseigner des formalités auprès de l'Académie AVIO).

LE :

STAGIAIRE : NOM :

PRENOM :

SIGNATURE